

Catalogue Formations

2023 - 2024



Formations organisées par la FD CIVAM 30
à destination des agricultrices, agriculteurs,
porteuses et porteurs de projet

Spécial : Accueil à la ferme & Agritourisme



PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

AGRICULTURE BIO

AGROFORESTERIE

TRANSFORMATION



DIVERSIFICATION

ACCUEIL ÉDUCATIF À LA FERME

AGRITOURISME

OUTILS & COMMUNICATION



www.civamgard.fr

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Comment m'inscrire ?

L'inscription à toutes nos formations s'effectue en ligne !

Conditions générales

Pour connaître les conditions d'accès et les conditions générales, reportez-vous en pages 6 et 7.

→ **Inscrivez-vous le plus tôt possible et jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.**
Au delà, informez-nous de votre inscription au 06 33 29 91 44, une fois le formulaire complété.

Lien vers le formulaire d'inscription CIVAM 2023-2024, cliquez ici.

1



Pensez à sélectionner "Recevoir une copie en fin de formulaire" pour garder une trace de votre inscription ! Pour les éventuelles formalités administratives, c'est l'organisme CORAL qui prendra contact avec vous, 1 à 2 semaines avant la formation

• Vous pouvez bien sûr remplir plusieurs bulletins au cours de la saison, au fur et à mesure de vos choix de formation.

• *Vous ne pouvez pas accéder au bulletin en ligne ? Vous avez une question ?* N'hésitez pas à nous envoyer un mail (formation@civamgard.fr) ou à nous appeler 06 33 29 91 44. Nous vous renverrons le lien et/ou nous organiserons une inscription par téléphone ou par voie postale.

Catalogue 2023 - 2024 de la FD CIVAM du Gard Téléchargez-le ici !

Retrouvez toutes nos formations (87 au total) !

2

Nous vous invitons à adhérer à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard*



Je me connecte sur le site Internet d'HelloAsso (www.helloasso.com) pour accéder au bulletin d'adhésion en ligne : taper "FD CIVAM du Gard" dans la barre de recherche à côté du logo d'Helloasso.

...pour soutenir le développement de l'**agroécologie** et de l'**agriculture biologique (AB)**.

...et bénéficier de nos services.

Voir les conditions d'adhésion en page 71.

► **Si vous êtes de l'Hérault**, l'adhésion s'effectue auprès du CIVAM Bio 34. Renseignement au 04 67 06 23 90 ou sur : <https://bio34.com/adherez>



Pensez au co-voiturage !

Peu de temps avant la formation, nous communiquons (après accord préalable) les coordonnées des participants à la formation afin de vous permettre d'organiser du co-voiturage.

Foire aux questions !

Vous avez une question sur une formation en particulier ? Contactez le responsable indiqué sur la fiche de la formation.

Le lieu n'est pas mentionné ?

Cela signifie que nous choisirons le lieu de la formation en tenant compte au mieux des personnes inscrites et de leur localisation géographique.

Accueil à la ferme

F1

Pratiquer l'accueil à la ferme - CIVAM RACINES



Durée 4 jours + 5 h à distance

DATES 19 Janvier, 6 et 16 Février, 1^{er} Mars 2024

Lieu Sur des fermes

Intervenants

Marie SIMON, Ingénierie de projets éducatifs – Animatrice Le MAT (07)
Animateurs & agriculteurs du réseau CIVAM Racines, de la FD CIVAM 30 et la FR CIVAM Occitanie

Cette formation s'adresse aux agriculteurs souhaitant développer un projet d'accueil éducatif et social sur leur ferme, ainsi que des interventions dans les établissements scolaires et/ou sociaux. L'objectif est d'acquérir des compétences pour sensibiliser un public divers sur l'agriculture durable et créer une activité de diversification, en s'appuyant sur le réseau RACINES.

Objectifs

- Définir son projet d'accueil et son message pédagogique.
- Expliquer les compétences de base pour accueillir sur la ferme dans une démarche

d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).
• Intégrer un réseau qui partage des valeurs communes sur l'agriculture, la transmission et la pédagogie.

Programme

Jour 1

- Les fondamentaux de l'accueil à la ferme.
- L'accueil à la ferme et le développement durable.
- Atouts et freins de sa ferme. Définition de son message fort.

Jour 2

- Observation d'un agriculteur en situation d'accueil à la ferme ;
- Introduction à l'accueil social.
- L'accueil à la ferme dans les actions d'EEDD*.

Jour 3

- Préparation et mise en place d'une activité ou atelier lors d'un accueil à la ferme ou intervention en classe.
- Outils pédagogiques.

Jour 4

- La réglementation relative à l'accueil et la diversification de l'activité.
- Présentation et fonctionnement du réseau RACINES dans l'activité d'accueil.

• Présentation du projet d'accueil des participants.

Des exercices d'application et préparation à distance seront proposés avant chaque séance préentielle de la formation.

*EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

Inscrivez-vous page 4 Contact : Julija SMISKAL-07 68 37 11 11 - smiskal@civamgard.fr

F2

Créer un jardin pédagogique adapté au climat

Nouveau format

Durée 1 jour

DATE 15 Nov. 2023

Lieu Gard

Intervenante

Marie SIMON, Ingénierie de projets éducatifs – Animatrice Le MAT (07)

Le jardin pédagogique est un outil d'apprentissage en extérieur utilisé de plus en plus dans nos établissements scolaires. Comment s'y prendre ? Quelles cultures choisir pour mieux s'adapter aux conditions climatiques de plus en plus sévères ? Quelles pratiques d'économie d'eau à mettre en place ? Par qui se faire accompagner ? Autant de questions à se poser avant de démarrer un projet de jardin au sein de votre établissement ou de votre ferme ! Cette formation s'adresse aux établissements scolaires et sociaux ou de loisirs ou encore aux agriculteurs, souhaitant mettre en œuvre ou accompagner des projets de jardins pédagogiques.

Objectifs

- Acquérir des outils nécessaires pour créer ou animer un jardin pédagogique au sein de votre établissement ou votre ferme.

Programme

- Organisation de l'espace du jardin : cultures, matériel, coin compost, irrigation...
- Calendrier du jardin : organisation des activités sur toute l'année en s'adaptant aux saisons, aux enjeux climatiques et au rythme scolaire.
- Choix et planification de cultures adaptées au climat.
- Postures, outils de jardinage adaptés au public et méthodes d'utilisation sécurisées.

- Découverte de pratiques économes en eau.
- Aspects pratiques et réglementaires de la mise en place du compost.
- Méthodes d'implication et de facilitation de la participation individuelle et collective.
- Implication des acteurs locaux associatifs et publics dans le projet du jardin.



Inscrivez-vous page 4 Contact : Julija SMISKAL-07 68 37 11 11 - smiskal@civamgard.fr

F1 • Pratiquer l'accueil à la ferme - CIVAM RACINES



Durée 4 jours
+ 5 h à distance



DATES 19 Janvier, 6 et 16
Février, 1^{er} Mars 2024

Lieu Sur des fermes

Intervenants

Marie SIMON, Ingénierie de projets éducatifs – Animatrice Le MAT (07)
Animateurs & agriculteurs du réseau CIVAM Racines, de la FD CIVAM 30 et la FR CIVAM Occitanie

Cette formation s'adresse aux agriculteurs souhaitant développer un projet d'accueil éducatif et social sur leur ferme, ainsi que des interventions dans les établissements scolaires et/ou sociaux. L'objectif est d'acquérir des compétences pour sensibiliser un public divers sur l'agriculture durable et créer une activité de diversification, en s'appuyant sur le réseau RACINES.

Objectifs

- Définir son projet d'accueil et son message pédagogique.
- Expliquer les compétences de base pour accueillir sur la ferme dans une démarche d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).
- Intégrer un réseau qui partage des valeurs communes sur l'agriculture, la transmission et la pédagogie.

Programme

Jour 1

- Les fondamentaux de l'accueil à la ferme.
- L'accueil à la ferme et le développement durable.
- Atouts et freins de sa ferme. Définition de son message fort.

Jour 2

- Observation d'un agriculteur en situation d'accueil à la ferme ;
- Introduction à l'accueil social.
- L'accueil à la ferme dans les actions d'EEDD*.

Jour 3

- Préparation et mise en place d'une activité ou atelier lors d'un accueil à la ferme ou intervention en classe.
- Outils pédagogiques.

Jour 4

- La réglementation relative à l'accueil et la diversification de l'activité.
- Présentation et fonctionnement du réseau RACINES dans l'activité d'accueil.

- Présentation du projet d'accueil des participants.

Des exercices d'application et préparation à distance seront proposés avant chaque séance **présentielle de la formation.**

*EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

Inscrivez-vous page 4 Contact : Julija SMISKAL- 07 68 37 11 11 - smiskal@civamgard.fr

F2 • Créer un jardin pédagogique adapté au climat Nouveau format

Durée 1 jour

DATE 15 Nov. 2023

Lieu Gard

Intervenante

Marie SIMON, Ingénierie de projets éducatifs – Animatrice Le MAT (07)

Objectifs

- Acquérir des outils nécessaires pour créer ou animer un jardin pédagogique au sein de votre établissement ou votre ferme.

Programme

- **Organisation de l'espace du jardin** : cultures, matériel, coin compost, irrigation...
- **Calendrier du jardin** : organisation des activités sur toute l'année en s'adaptant aux saisons, aux enjeux climatiques et au rythme scolaire.
- **Choix et planification de cultures** adaptées au climat.
- **Postures, outils de jardinage** adaptés au public et méthodes d'utilisation sécurisées.
- Découverte de pratiques économes en eau.
- Aspects pratiques et réglementaires de la mise en place du compost.
- Méthodes d'implication et de facilitation de la participation individuelle et collective.
- Implication des acteurs locaux associatifs et publics dans le projet du jardin.



Une formation initiale de 4 jours est proposée (voir ci-contre) afin de développer votre projet d'accueil et acquérir les compétences nécessaires, avec la possibilité d'intégrer le réseau RACINES par la suite.

Inscrivez-vous page 4 Contact : Julija SMISKAL- 07 68 37 11 11 - smiskal@civamgard.fr

Vous êtes agricultrice, agriculteur et souhaitez développer l'accueil éducatif et social à la ferme ?



Qui sommes-nous ?

Le réseau CIVAM RACINES regroupe des agriculteurs attentifs aux pratiques agricoles respectueuses de la terre et du vivant, désireux de sensibiliser autour de l'agriculture et l'alimentation durables, en transmettant leurs savoirs, leur savoir-faire et leur place dans le milieu rural à des groupes d'enfants, adolescents ou adultes.



L'objectif de RACINES

est de promouvoir une réflexion autour des modèles de production, transformation et consommation à l'origine de notre alimentation et leurs impacts sur l'environnement et la biodiversité.

Les accueils peuvent prendre plusieurs formes :

- Scolaires
- Social*
- Grand public

*adressé à des personnes éprouvant le besoin d'une rupture momentanée avec leur quotidien

Les agriculteurs RACINES peuvent...

- recevoir à la ferme,
- ou intervenir en milieu scolaire ou dans des événements grand public (journée du développement durable, biodiversité, etc).



Si vous souhaitez vous lancer dans l'accueil éducatif et/ou social, contactez-nous pour définir votre projet : Julija SMISKAL - Chargée de projet 04 66 77 47 84 ou 07 68 37 11 11 smiskal@civamgard.fr <https://accueilpedagogiquealaferme.fr/30>





Une étude sur l'insertion professionnelle des primo arrivants en 2021-2022

L'association FD CIVAM du Gard a mené une étude sur l'insertion professionnelle des primo arrivants* en agriculture dans le Gard en 2021/22. L'étude nous a permis d'identifier les agriculteurs intéressés par la thématique, de découvrir le réseau d'acteurs gardois et d'établir les partenariats mais aussi de mieux comprendre le profil du public migrant, ses besoins et les freins à l'intégration. La synthèse de l'étude est accessible sur notre site internet.

Actions 2023 - 2024 :

• **Organisation de journées de découverte de métiers agricoles** à destination des personnes migrantes sur trois territoires gardois (Nîmes, Alès, le Vigan) en impliquant des acteurs locaux : structures relais emploi, travailleurs sociaux, collectivités, agriculteurs.

- **Mise en place d'une formation (voir F3)** à destination des agriculteurs qui souhaitent accueillir des personnes migrantes sur leurs fermes pour un stage ou un emploi,
- **Création d'un réseau d'acteurs gardois** participant à l'insertion socio professionnelle des personnes migrantes en agriculture.

* Un étranger primo-arrivant est un ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne, titulaire depuis moins de 5 ans d'un titre de séjour. Les réfugiés sont également des primo-arrivants.

L'action est soutenue par la DDETS du Gard (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).



F3 Accueillir sereinement une personne migrante sur sa ferme pour un emploi ou un stage

Durée 1 jour
+ 2 h à distance

DATE 1^{er} Décembre 2023

Lieu Gard

Intervenants

- Julija Smiskal, chargée de projet de l'insertion professionnelle des primo-arrivants en agriculture de la FD CIVAM du Gard
- Professionnels de l'emploi et de l'accompagnement du public migrant
- Témoignages des agriculteurs accueillants



Le recrutement des personnes migrantes en agriculture ou l'accueil pour un stage se confronte souvent à un manque d'information chez les agriculteurs, à des idées reçues (trop de papiers et démarches administratives lourdes), et à divers freins : mobilité, hébergement, langue, etc.

Objectif

Cette formation vise à éclaircir le sujet et à donner aux agriculteurs les premières informations nécessaires pour accueillir un public migrant sur leurs fermes pour un stage ou un emploi, à leur faire découvrir le réseau d'acteurs gardois et à leur donner envie d'aller à la rencontre de ce public.

Programme

- Introduction : statuts des migrants -primo-arrivants, réfugiés, demandeurs d'asile.
- Réseau d'acteurs gardois qui accompagnent les personnes migrantes – à qui s'adresser.
- Accueillir pour un emploi : ce qu'il faut savoir.
- Accueillir pour un stage : ce qu'il faut savoir.
- Témoignages :**
- Structures d'accompagnement des migrants.
- Structures relais emploi et formation.
- **Freins à lever :** mobilité en milieu rural et dispositifs existants, hébergement, barrière linguistique.
- Témoignages – rencontre avec les agriculteurs accueillants.
- A l'issue de la formation, des périodes d'immersion (stages) peuvent être envisagées chez les participants.**

Inscrivez-vous page 4 Contact : Julija SMISKAL- 07 68 37 11 11 - smiskal@civamgard.fr

Hébergement à la ferme : connaître et comprendre



Durée 2 jours
+ 2 h à distance

DATES 8 Janvier 2024 +
22 Janv. (visites)

Lieux Sommières
+ visites de fermes

Intervenants

Armand-Bernard Marguerite,
Accueil Paysan Occitanie
Agriculteurs - hébergeurs

Types d'hébergements proposés pour les visites de terrain :
gîte, camping à la ferme et hébergement insolite.

Inscrivez-vous page 4

Contact : Julija SMISKAL

07 68 37 11 11 - smiskal@civamgard.fr

De nombreux agriculteurs souhaitent développer l'accueil à la ferme en complément de leur activité principale. Cependant, beaucoup manquent d'information et connaissances. Cette formation vise à fournir des informations synthétiques sur les différents types d'hébergement à la ferme, les réglementations existantes et des retours d'expérience afin d'accompagner les agriculteurs dans la réflexion de leur projet.

Objectifs

- Comprendre les bases de la réglementation juridique selon les différents types d'hébergement.
- Juger la faisabilité économique de son projet.
- Identifier les moyens de communication à mettre en œuvre.
- Évaluer les expériences d'agriculteurs-hébergeurs expérimentés.

Programme

Jour 1

- Présentation des différents types d'hébergement à la ferme.
- Réglementation et aspects juridiques.

Jour 2

- Visites de terrain - Retours d'expérience d'agriculteurs-hébergeurs :
 - ▷ motivations et organisation du temps de travail,
 - ▷ rentabilité économique,
 - ▷ communication, promotion.



Développer une activité de paysan traiteur



Durée 2 jours

DATES 26 Janvier 2024 +
1 jour de visite

Lieu Le Vigan

Intervenante

Cécile Bès, traiteur professionnelle en bio et membre de la coopérative Terracoopa

Les activités de restauration à la ferme : vente de petits plats sur les marchés de plein vent, table d'hôte, dégustations, paysan-traiteur peuvent constituer une source de valorisation des produits et des savoir-faire des producteurs. Mais elles nécessitent des compétences particulières et une organisation spécifique.

Cette formation vous permettra de comprendre les règles de base pour développer une activité de traiteur bio et locale.

Objectifs

- **Connaître** les différents types de petite restauration fermière et les règles de base.
- **Mieux connaître** l'activité de traiteur bio et locale en s'appuyant sur l'expérience de l'intervenante.
- **Évaluer** l'investissement nécessaire pour mettre en place une organisation adaptée.

Programme

Jour 1

- Panorama de différents types de restauration fermière, cadre juridique, réglementation et formations.
- **Activité de traiteur bio et local :**
 - Réglementation, statuts.
 - Organisation à mettre en place, les points pratiques, la charge de travail, logistique.
 - Règles d'hygiène.
 - Choix de recettes et approvisionnement.

- Aménagement de l'atelier.
- Certification en AB.
- Données économiques.

- **Des conseils et points de vigilance, échanges.**

Jour 2

- Visites de fermes pratiquant la restauration : ferme-auberge, activité de traiteur, vente sur les marchés.

Pré-requis :
avoir suivi une formation à l'hygiène (exemple : notre formation E1, voir page 49)

Inscrivez-vous page 4 Contact : Julija SMISKAL- 07 68 37 11 11 - smiskal@civamgard.fr

F6 • Accueillir du public dans le cadre de l'opération "De Ferme en Ferme"

Durée 1 jour

DATE Au choix :
23 ou
30 Janvier 2024

Lieu Sur une ferme

Intervenants

Cathy Guiraudet, Julija Smiskal,
FD CIVAM du Gard

Participer à une opération agritouristique nécessite un accueil de qualité pour sa réussite et sa pérennisation. A travers cette journée de formation obligatoire pour les nouveaux entrants dans l'opération "De Ferme en Ferme", il s'agit d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place de cette action sur les fermes, afin de mieux valoriser son métier, ses prestations et ses produits et expliquer son engagement pour une agriculture durable.

Objectifs

- Être capable d'organiser un événement de portes ouvertes sur la ferme en valorisant ses pratiques agricoles et en adéquation avec les attentes sociétales.
- Comprendre et être en capacité de mettre en pratique une charte d'accueil
- Être capable de concevoir et d'animer la visite de sa ferme.

Programme

- Les motivations à participer à cet événement agritouristique.
- Une charte nationale : pourquoi ?
- Le fonctionnement collectif de l'opération.
- L'accueil en toute sécurité : stationnement, information, cheminement.
- Le premier accueil.
- La gestion des bénévoles venant en appui à l'organisation.
- La gestion de l'afflux de visiteurs sur la ferme.
- Exercice pratique : comment m'organiser sur la ferme pour accueillir au mieux le public ?
- La conception et l'animation d'une visite en temps limité, de l'arrivée au départ des visiteurs.
- Quelle stratégie de communication et de promotion ?
- Les retombées de l'événement.

Inscrivez-vous page 4

Contact : Cathy GUIRAUDET - 07 67 92 45 16 - guiraudet.baumel@civamgard.fr

La participation à l'événement "De Ferme en Ferme" implique que chaque agriculteur participe à une journée de formation.

• Monter un événement dit «agricultures» sur sa ferme



F7

Durée 2 jours

DATES 13 Novembre &
12 Décembre 2023

Lieux Hérault (Pic St Loup) -
Gard (St Dionisy)

Intervenants

Nina Guilbert, FR CIVAM Occitanie
Cathy Guiraudet, FD CIVAM 30
Agriculteurs.trices ayant créé des
agricultures

Les Agricultrices sont des événements permettant d'héberger sur sa ferme une rencontre inhabituelle entre le monde de l'art et le monde agricole où il est possible de déguster des produits locaux, de découvrir une ferme et d'apprécier des manifestations culturelles.

Objectifs

- Connaître les conditions de mise en place d'une agriculture organisée collectivement ou individuellement sur une exploitation agricole
- Savoir rédiger son document-projet en vue de la recherche de financements et/ou sponsoring

Enjeux

- Apporter un chiffre d'affaires ponctuel en vendant une partie de sa production.
- Améliorer sa visibilité locale se faire connaître auprès des habitants et des touristes faire partie d'un projet collectif.

Programme

- Quel type de projet envisager : collectif : plusieurs fermes associées sur un même lieu ou individuel : une seule ferme organisatrice ?
- Les points clés pour réussir son agriculture : organisation, lieu accueillant, budget, communication, buvette et petite restauration...
- Témoignages d'agricultures-expérimentés de l'Hérault et du Gard
- Atelier individuel :
Élaborer son dossier projet.

Inscrivez-vous page 4 Contact : Cathy GUIRAUDET - 07 67 92 45 16 - guiraudet.baumel@civamgard.fr

Édition 2024 : appel à candidatures !

Le Gard
de Ferme en Ferme

12^{ème} édition

Portes ouvertes le dernier week-end
d'avril dans plus de 60 fermes



**Vous êtes agricultrice, agriculteur...
 Vos pratiques agricoles relèvent de l'agroécologie et/ou de l'AB...
 Vous commercialisez en circuits courts...
 Contactez nous !**

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 Janvier 2024.

Coordination de l'événement :
Fédération Départementale des CIVAM 30
tél. 04 66 77 47 84 ou 07 67 92 45 16
legarddefermeenferme@gmail.com



• Droit rural et diversification agricole

Durée 2 jours +
2h à distance

DATES 20, 21 Novembre
2023 en PACA

Intervenant

Amel Bounaceur, juriste en droit rural, auteur du livre «Diversification Agricole : guide juridique pour les porteurs de projets»

Objectifs

- Comprendre la diversification d'activités en tant qu'agriculteur.
- Connaître les caractéristiques des activités de diversification (accueil, agritourisme)
- Acquérir des notions de droit rural général.
- Mieux comprendre le cadre juridique de la diversification agricole.
- Se repérer dans la complexité liée au statut "éclaté" de l'agriculteur diversifié
- Mieux définir son projet de diversification.

Pour plus d'info et inscriptions contacter directement le
GR CIVAM PACA : Marion GENTY, marion.genty@civampaca.org



F8

De plus en plus d'agriculteurs développent des activités qui ne relèvent pas de la production alimentaire mais prennent appui sur l'exploitation (accueil pédagogique ou social, vente de proximité, hébergement à la ferme, petite restauration, événements culturels). Or ces projets diversifiés, parfois à la jonction entre plusieurs droits, peinent à trouver leurs cadres.

Programme

Partie à distance : Définition de votre projet et son cadre ; évaluation de vos connaissances en droit rural, appréhension d'une diversification d'activités sur votre ferme, échange personnalisé avec une avocate spécialiste du droit rural.

Jour 1

- Introduction aux composantes du droit rural.
- Délimitation juridique et sociale des activités agricoles.
- Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau

juridique et social (civil).

- Mise en pratique.
- Récapitulatif des points de vigilance.

Jour 2

- Délimitation fiscale des activités agricoles.
- Fiscalité de la diversification agricole
- Différence entre pluriactivité et diversification.
- Les incidences fiscales de la diversification agricole.
- Mise en pratique.



CORAL, l'organisme régional avec lequel nous mutualisons nos formations, assure le portage administratif de

nos formations.

Une fois votre inscription réalisée et les possibilités de prise en charge étudiées avec nous, c'est CORAL qui se charge des éventuelles formalités administratives (vérification de l'éligibilité VIVEA, édition des devis et conventions pour les autres financements, etc.).

Une à deux semaines avant le début d'une formation, vous recevrez un mail de CORAL avec leurs CGV (Conditions Générales de Vente) ainsi que la fiche standardisée de la formation.

Contact CORAL : formation@coral-occitanie.org

Tél. 06 58 40 55 03

Contact FD CIVAM 30 : formation@civamgard.fr

Tél. 06 33 29 91 44

1 Public cible

Priorité aux exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires et porteurs de projet en cours d'installation

Le nombre de places étant limité, les premiers inscrits seront les premiers servis !

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles

Pour les autres personnes, contactez-nous afin de vérifier les possibilités de participation.

• Vous êtes bénévole d'une association et certaines de nos formations vous intéressent ? Contactez-nous, nous sommes susceptibles de vous y accueillir !

2 Coût et prise en charge des formations

→ Contributeur VIVEA

Contributeurs VIVEA
agricultrice ou agriculteur
chef d'exploitation,
cotisant solidaire, conjoint
collaborateur, aide familial,
associé d'exploitation

+

Porteurs de projet en PPP
(Plan de Professionnalisation Personnalisé)

=

Formation prise en charge par VIVEA
dans la limite du plafond
annuel de prise en charge
par VIVEA,
à 3 000 € pour 2023.

Reportez-vous pages 65 et 66 pour connaître, selon les formations choisies, le montant qui sera déduit de votre crédit annuel.

• IMPORTANT

• Consentement électronique :

peu de temps avant la formation, vous recevrez un mail de VIVEA vous demandant de donner votre accord pour la prise en charge de votre formation. Cela remplace la «fiche contributeur» qui était à remplir en début de séance. Il est impératif de cliquer sur «Je valide» avant de venir en formation.

• Pour plus de détails et pour connaître en cours d'année votre crédit disponible, consultez le [tutoriel sur le site web de VIVEA](#).

• Pour être pris en charge par VIVEA, vous devez être à jour de vos cotisations MSA : Une attestation pourra vous être demandée.

• Si vous êtes en parcours PPP, votre PPP doit mentionner la thématique de la formation.

La prise en charge par VIVEA est conditionnée à l'impossibilité de mobiliser un autre financement (CPF, Pôle emploi...). Certaines thématiques de formation ne sont pas couvertes pour les parcours PPP, renseignez-vous auprès de votre conseiller PPP ou contactez-nous.

→ Salariés

Votre fonds de formation (ou OPCO, Opérateur de Compétences) peut prendre en charge tout ou partie de votre formation : contactez votre employeur.

Pour les salariés du secteur agricole, leur OPCO, OCAPIAT, au travers de son dispositif "Boost" Compétences", peut prendre en charge 45 % du coût de la formation, incluant les frais pédagogiques, ainsi qu'une indemnisation forfaitaire du temps de travail.

A titre d'ordre de grandeur, pour un coût journalier de 220 €, le reste à charge pour l'employeur est d'environ 85 €.

La demande de prise en charge peut être introduite avant ou même après la formation.

• Plus d'infos sur :

<https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/fiche-de-presentation-BOOST-COMPETENCES-OCAPIAT.pdf>

et par mail : julie.benoit@ocapiat.fr

Nous nous chargeons, avec CORAL, de fournir toutes les pièces du dossier (devis, convention, programme). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions !

→ Demandeurs d'emploi

Vous pouvez demander à Pôle Emploi (même si vous n'êtes pas indemnisé) de mobiliser l'AIF (Aide individuelle à la Formation) pour financer vos formations. **Contactez-nous 1 mois avant la première formation souhaitée** pour que nous établissions un devis pour Pôle Emploi (établi à environ 220 € par journée et généralement de 90

à 150 € pour les modules en distanciels). Il suffit de nous le mentionner lorsque vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne à nos formations. **Si vous souhaitez réaliser plusieurs formations, nous pouvons éditer un devis unique.** Si nécessaire, nous vous rappelons.

→ Indépendants

• Vous cotisez à l'URSSAF ?

Vous vous acquittez donc de la contribution à la formation professionnelle (CFP) : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23459>

Vous pouvez en contrepartie obtenir une prise en charge de vos frais de formation.

Pour plus d'information et pour savoir où vous adresser en fonction de votre secteur d'activité (libéral, commerce, artisanat, artiste...) :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31148>

→ Autofinancement

Vous allez financer vous-même votre formation ?

Contactez-nous pour établir un devis (un tarif journalier préférentiel vous sera proposé) !

• A noter...

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF.

Fédération Départementale des CIVAM du Gard

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural



■ Missions *Animer - Former - Accompagner - Sensibiliser - Défricher -*

- Accompagner la transition agricole vers l'Agriculture Biologique et l'agroécologie.
- Faire le lien entre agriculture et société.
- Rendre accessible une alimentation bio et locale.

Une
ASSOCIATION
60 ans
d'actions
& de
convictions !

■ Champs d'intervention

- Agriculture Biologique
- Agroécologie
- Formation
- Création d'activités - Emploi
- Education & Sensibilisation
- Circuits courts & Alimentation
- Agritourisme - De Ferme en Ferme
- Projet création d'un Tiers Lieu



Quelques actions phares

- Formations et journées techniques
- Compostage collectif à la ferme
- Accompagnement des jardins collectifs
- Défis Alimentation
- «Le Gard de Ferme en Ferme»
- Ateliers grand public jardin, cuisine bio...
- Expositions et éditions de livrets...

■ Moyens pour agir

- Une fédération départementale
- Des groupes CIVAM locaux et/ou thématiques
- Une équipe de salariés et d'administrateurs
- Des partenaires techniques et financiers
- Un réseau national et régional



FD CIVAM du Gard

216 Chemin de Campagne 30250 SOMMIÈRES

Pôle Formation tél.06 33 29 91 44

formation@civamgard.fr

www.civamgard.fr

Organisme de formation déclaré en Préfecture

 Suivez l'actualité
de nos formations
et de nos actions
 sur Facebook
 Instagram, Twitter

